

3558

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, Nous Vaincrons !

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
(E.S.S.E.C)

RAPPORT DE STAGE

Effectué au

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S.)

Thème :

LE ROLE D'UN PROJET REGIONAL-CILSS EXEMPLE DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT

Présenté par : ILLY Laraba

Directeur de Stage
M. S. Soulama

Année Universitaire
1987-1988

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, Nous Vaincrons !

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
(E.S.S.EC)

RAPPORT DE STAGE

Effectué au

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S.)

Thème :

LE ROLE D'UN PROJET REGIONAL-CILSS EXEMPLE DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT

Présenté par : ILLY Laraba

Directeur de Stage
M. S. Soulama

Année Universitaire
1987-1988

BURKINA FASO

la fin de la page. Non obligatoire

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, SUPÉRIEURS ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
(E.S.S.E.C.)

RAPPORT DE STAGE

Étudiants en

COMITÉ PERMANENT INTERÉTÉS DE L'UNIVERSITÉ LA SECHEURSE DANS LE SVHÉ
(C.P.I.S.S.)

Thème :

LE RÔLE D'UN PROJET REGIONAL-CIRES EXEMPLE D'UN PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT

Présenté par : IITA Léopold

PLAN DU RAPPORT DE STAGE

THEME : ROLE D'UN PROJET REGIONAL AU SEIN D'UN ORGANISME
INTERGOUVERNEMENTAL : LE CILSS EXEMPLE DU DIAPER
(Diagnostic Permanent).

INTRODUCTION

1ère Partie : Présentation du CILSS

CHAPITRE I Objectifs du CILSS

I.1 Rappel Historique

I.2 La Mission du CILSS

CHAPITRE II : Organigramme du CILSS

II.1 Les Institutions Politiques

II.2 Le Secrétariat Exécutif et ses Organes

II.3 Les Institutions Spécialisées

CHAPITRE III Les Activités du CILSS

III.1 Le Club du Sahel

III.2 Activités Globales

III.3 Activités spécifiques à la D.E.P (Direction Etudes et Planification)

2ème Partie : Rôle d'un projet régional : le DIAPER

CHAPITRE I Les Projets Régionaux du CILSS

I.1. Aperçu des Projets Régionaux

I.2 LE DIAPER (Diagnostic Permanent)

CHAPITRE II L'Impact du DIAPER.

Conclusion - DIAPER

CONCLUSION GENERALE

R_E_M_E_R_C_I_E_M_E_N_T_S

Au Secrétaire Exécutif et à tout le personnel du CILSS, nous disons MERCI pour nous avoir permis d'effectuer notre stage au sein de leur organisation.

Au Directeur et à tout le personnel de la Direction des Etudes et de la Planification, nous adressons nos vifs remerciements pour la gentillesse qu'ils ont su nous témoigner, ainsi que pour la franche collaboration qui n'a cessé d'exister lors de notre formation.

Nous tenons particulièrement à exprimer toute notre reconnaissance et gratitude à Monsieur Amadou Moctar THIAM, pour son entière et permanente disponibilité ainsi que pour l'attention soutenue dont il a su faire preuve à notre égard.

Nous le remercions pour les nombreux conseils et remarques qui ont été d'un apport judicieux dans la rédaction de ce rapport.

Nous ne saurions mettre fin à cette " Rubrique REMERCIEMENTS " sans témoigner une grande reconnaissance à Mme DRABO B. dont la contribution a été très déterminante pour la finition de ce présent rapport.

INTRODUCTION

Chaque année, l'Ecole supérieure des Sciences Economiques (E S S E C) de l'UNiversité de Ouagadougou organise des stages de formation pratique à l'intention des étudiants de 3^e année. Ceux-ci se doivent de présenter un rapport de stage à la fin de la formation.

C'est dans cette optique que j'ai eu à effectuer du 1er Juillet au 15 Août 1988, mon stage au sein du Comité Permanent Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel en abrégé (C.I.L.S.S.).

Le CILSS est une organisation intergouvernementale dont le rôle et les objectifs sont essentiellement centrés sur la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la recherche d'un équilibre écologique.

Le mandat assigné à cette organisation se résume essentiellement en la coordination des actions menées contre la sécheresse, la sensibilisation de la Communauté Internationale aux problèmes de la sécheresse et la mobilisation des ressources.

Mais à travers cette mission confiée au CILSS, l'accent sera davantage posé sur la réalisation des actions régionales et sous-régionales..

Le présent rapport qui a pour thème : LE ROLE D'UN PROJET REGIONAL CILSS s'articule en deux grandes parties :

La première partie intitulée : Présentation du CILSS vise à montrer les objectifs du CILSS, son organigramme et ses activités.

Concernant celle-ci, nous verrons successivement la STRATEGIE D'OTTAWA qui s'est matérialisé par le programme dit de "Première Génération" avec à son actif six cent douze (612) projets de développement.

Puis la STRATEGIE REVISEE qui est une remise en question et un réexamen de la première stratégie suite à un faible taux de réalisation de ce programme.

A ces activités globales du CILSS, succèdront les activités spécifiques à la Direction des Etudes et de la Planification. Dans cette séquence, il sera question des rencontres et visites effectuées dans le cadre du stage au niveau des différents services.

Le titre de la seconde moitié du rapport en constitue également le thème à savoir : LE ROLE D'UN PROJET REGIONAL CILSS.

Le choix d'un tel thème s'est opéré dans le souci d'une initiation aux projets régionaux qui se situent à une échelle plus importante que les projets micro économiques étudiés en cours dans le cadre de l'évaluation des projets. Une autre raison est d'appréhender de manière concrète la démarche du CILSS dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire à travers les nombreuses actions initiées à ce propos.

Dans cette deuxième partie, il s'agira de présenter le projet retenu à savoir le PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT (DIAPER), qui se fixe comme objectif général, d'harmoniser les méthodes de collecte et traitement des statistiques agricoles en vue d'améliorer le dialogue entre Etats membres sur les politiques de production agricole et favoriser les échanges inter-régionaux de céréales.

Dans une seconde étape, tenter de dégager les impacts du DIAPER, qui pourront permettre une appréciation du rôle d'un tel projet régional qui apparaît comme un maillon dans la chaîne des projets visant l'autosuffisance alimentaire.

0000000000oooooooo00000000

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION DU CILSS

CHAPITRE I : Objectifs du CILSS

1.1. Rappel Historique

De 1968 à 1973, une sécheresse a prévalu dans la région sahélienne, située en Afrique de l'Ouest entre le 7ème et le 20ème dégré latitude Nord. Mais en 1973, l'ampleur exceptionnelle de ce fléau a été dévastatrice à tel point qu'elle a accentué la famine, la malnutrition et causé des maladies de millions de personnes engendrant ainsi la mort de dizaines de milliers de sahéliens.

Au plan écologique, la sécheresse s'est illustrée par la désertification des zones, la disparition des pâturages et le tarissement des points d'eau qui a engendré de nombreuses pertes au niveau du cheptel.

Les effets cumulés donc de la sécheresse et de la récession économique internationale ont fini par ruiner les économies nationale des pays sahéliens, entraînant un nouveaulement des populations sahéliennes vers les régions cotières.

C'est dans ce contexte dramatique que les Etats Sahéliens ont pris conscience qu'ils devaient s'unir et s'efforcer à lutter afin d'endiguer la sécheresse et son corollaire, la désertification.

Ceci se traduira en Septembre 1973 par la création d'une organisation commune dénommée CILSS.

1.2. LA MISSION DU CILSS

Le CILSS, lors de sa création a été mandaté pour des activités répondant à un besoin de coordination et d'harmonisation des actions entreprises au sein des Etats membres. Il s'agit notamment de :

- coordonner l'ensemble des actions menées contre la sécheresse et ses effets dans la sous-région
- sensibiliser la communauté Internationale vis à vis des problèmes de la sécheresse,
- mobiliser les ressources pour la réalisation du programme défini par les Etats dans le cadre de la lutte contre la sécheresse,
- aider les Etats membres et organismes dans la recherche des financements de programme.

Mais au-delà de cette mission globale assignée au CILSS, cet organisme s'est fixé deux objectifs primordiaux qui sont :

- la recherche de l'autosuffisance alimentaire,
- la restauration d'un équilibre écologique.

CHAPITRE II - ORGANIGRAMME DU CILSS

2.1. : Institutions Politiques

Les Institutions Politiques comprennent : la Conférence des Chefs d'Etat et le Conseil des Ministres.

2.1.1. La Conférence des Chefs d'Etats

Située au sommet, la Conférence des Chefs d'Etat, se réunit tous les deux ans, la présidence étant assurée à tour de rôle par chacun des Chefs d'Etat des pays membres.

Elle a pour rôle de tracer les grandes lignes et orientations.

Actuellement, cette présidence est assurée par le TCHAD dont le mandat expire en Décembre 1989.

2.1.2 Le Conseil des Ministres

Il se compose des Ministres de Développement Rural des Etats membres.

Il dégage les actions concrètes à mener et veille à leur réalisation à partir des directives générales dégagées par la conférence des Chefs d'Etat.

2.2. LE SECRETARIAT EXECUTIF ET SES ORGANES

2.2.1. Le Secrétariat Exécutif

C'est l'organe d'exécution par excellence, qui prépare les décisions de deux autres instances.

Il comprend dans sa structure :

- un cabinet du Secrétariat

chargé d'assister le Secrétaire Exécutif dans sa mission de coordination, de maintien et de cohérence du système CILSS.

- un Contrôleur Financier,

qui relève hiérarchiquement du Secrétaire Exécutif mais reste indépendant de celui-ci dans l'exécution de sa fonction et rend compte au Conseil des Ministres.

Il est chargé du contrôle juridique et comptable des engagements.

Les Directions sont au nombre de trois (3).

- La Direction des Etudes et de la Planification (DEP)

Elle est chargée de l'organisation, de l'animation et de la réflexion sur les questions importantes du développement du SAHEL ou la lutte en vue de l'éradication de la sécheresse, de la désertification et de la recherche de la sécurité alimentaire, de l'établissement des statistiques adéquates, de la planification et de l'évaluation des programmes et projets.

- La Direction des Projets et Programmes (DPP)

La Direction des Projets et Programmes est chargée de préparer et élaborer les projets et programmes régionaux, de coordonner et suivre des projets et

et programmes approuvés.

- La Direction des Affaires Administratives et Financières (D A F)

Elle est chargée d'assister le Secrétariat Exécutif dans la préparation et l'exécution du Budget de l' administration et la gestion du personnel et de l'étude de toutes les questions administratives et financières de l'organisation.

II.2.2. LES ORGANES DU SECRETARIAT EXECUTIF

Les organes du Secrétariat Exécutif sont au nombre de deux :

- le Comité Technique des Experts
- le Conseil de Direction

Le Comité Technique des Experts

Il est composé de :

- 2 cadres de haut niveau par pays membre
- des correspondants nationaux du CILSS
- un haut fonctionnaire d'un département multisectoriel
- du Secrétaire Exécutif du CILSS
- des Directeurs des deux Institutions Spécialisées

Le Comité Technique des Experts est l'organe d'intégration et de cohérence stratégique des actions menées par le CILSS en direction des Etats membres.

Il est chargé d'examiner les rapports annuels d'activités du CILSS y compris les bilans financiers, d'analyser les rapports relatifs aux politiques à suivre, préparés par le Secrétaire Exécutif et les Comités Exécutifs, d'examiner les projets de programmes de travail et de budget, faire des recommandations au Conseil des Ministres.

Le Comité Technique des Experts se réunit une fois par an, il élit en son sein son président et son rapporteur.

LE CONSEIL DE DIRECTION

Il est présidé par le Secrétaire Exécutif et comprend les Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées.

Il se réunit deux fois par an et assure l'harmonisation des programmes de travail, l'examen des budgets et des questions administratives afin de mieux assurer la cohérence du système CILSS.

A la différence du Comité Technique des Experts, le Conseil de Direction est un organe exclusivement interne au Secrétariat Exécutif.

II. 3 - LES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Au nombre de deux, les Institutions Spécialisées, sont placées sous l'autorité du Secrétaire Exécutif mais jouissent cependant d'une autonomie opérationnelle. Il s'agit de l'Institut du Sahel (INSAH) et du CENTRE AGRHYMET.

l'Institut du Sahel (INSAH)

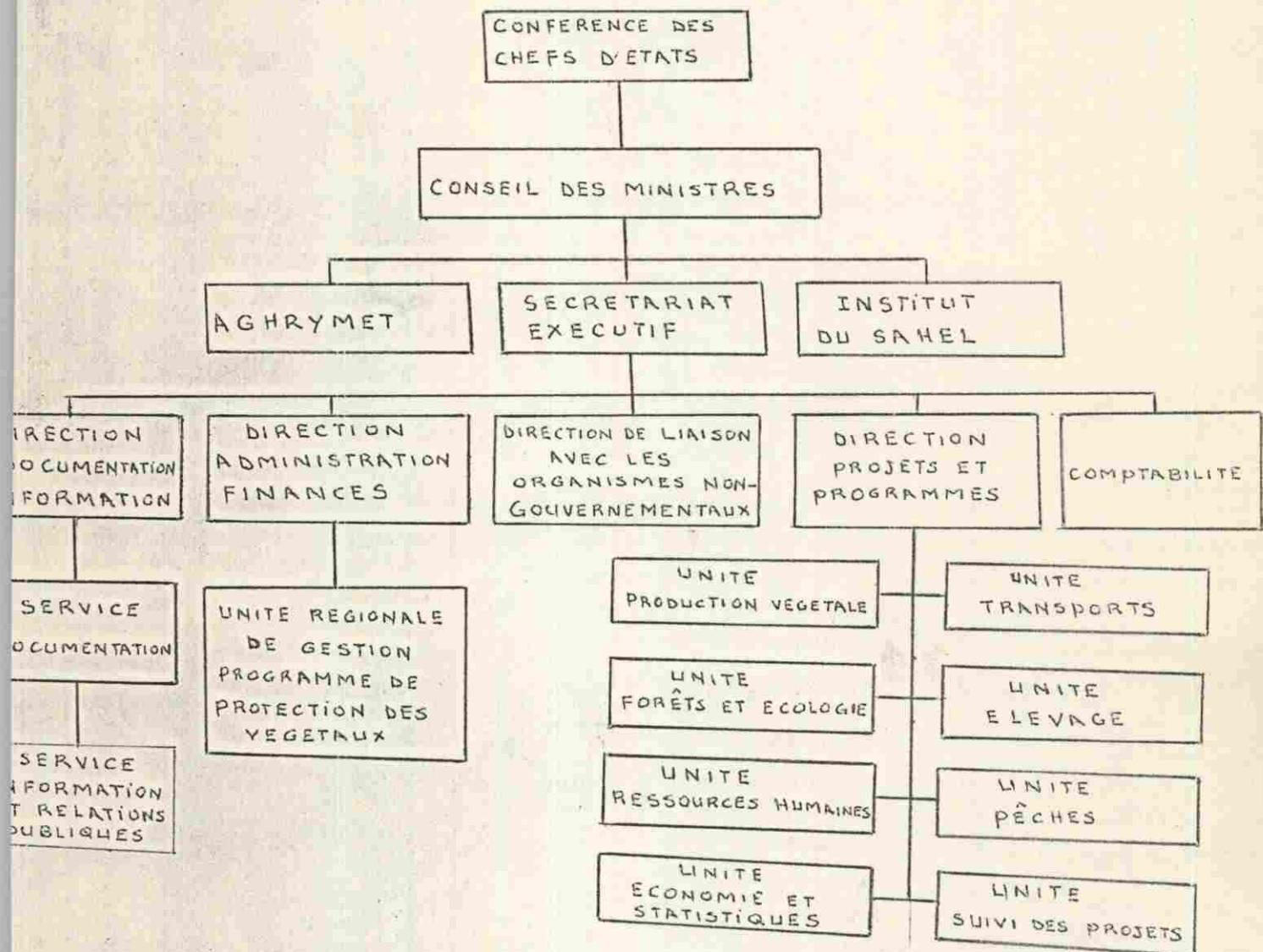
l'Institut du Sahel a été crée en 1976 à BAMAKO (Mali). Il a pour mission de coordonner les actions de recherche scientifique et technique et d'assurer la formation nécessaire à la promotion de l'autosuffisance alimentaire dans la région. Ceci se concrétise par l'octroi des bourses d'étude et de stage à des ingénieurs ou chercheurs.

Le Centre Agrhyemet

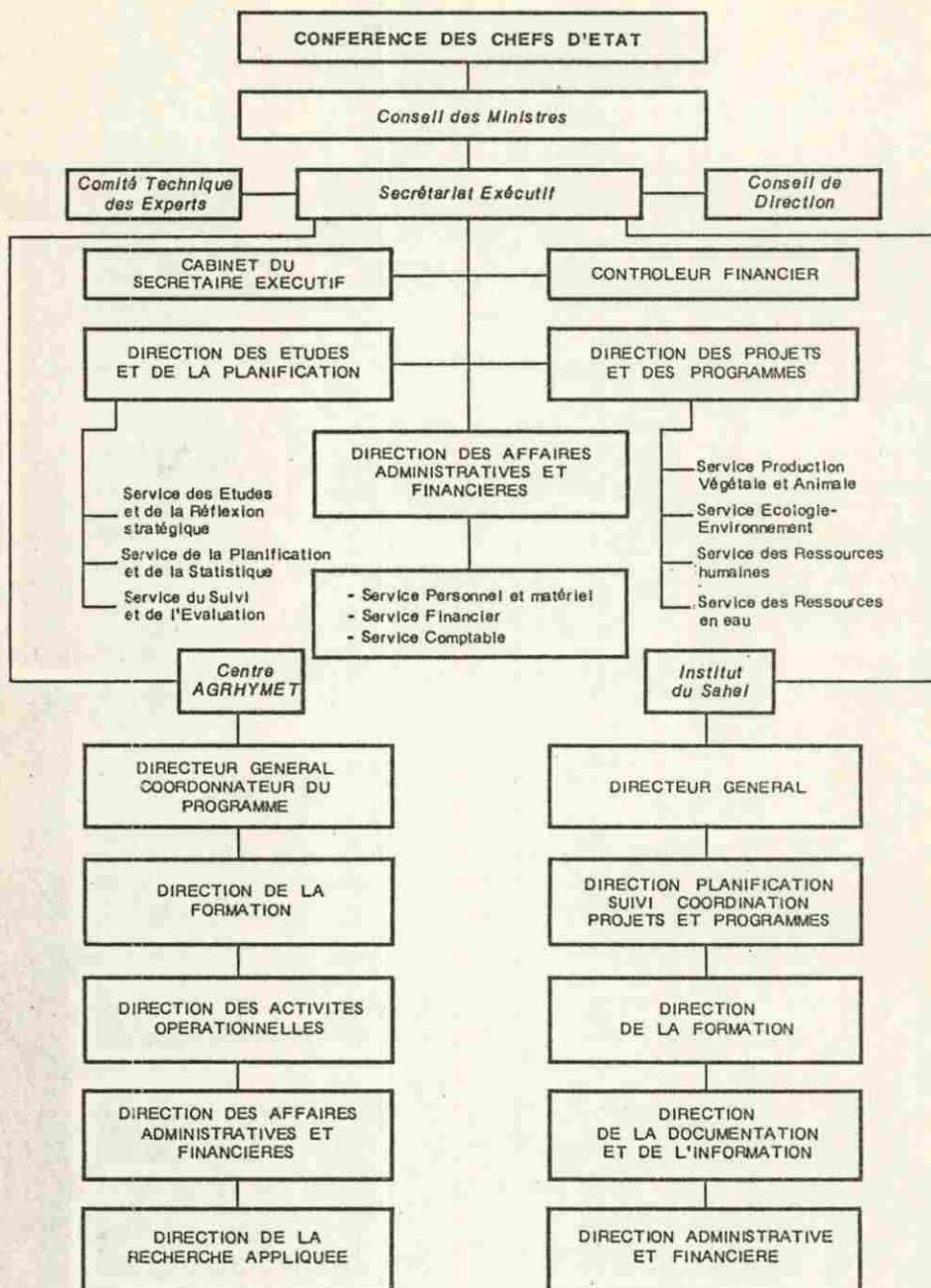
Le Centre Agrhyemet est le centre d'agrométéorologie et d'hydrologie opérationnelle. Il fut crée en 1977 et est basé à NIAMEY (Niger). La mission qui lui est assignée consiste en la création de réseaux sahéliens pour la collecte le traitement et la diffusion des informations météorologiques, hydrologiques et agrométéorologiques et ceci par le biais entre le Centre Régional et les détachements nationaux.

L'objectif visé se résume en la création à moyen terme d'une banque de données sur l'évolution de la situation climatique du SAHEL, disponible pour les gouvernements et planificateurs nationaux en vue de mieux appréhender la sécheresse et ses méfaits.

ORGANIGRAMME CILSS



AVANT RESTRUCTURATION



APRES RESTRUCTURATION

Chapitre III - LES ACTIVITES DU CILSS

Avec la création du CILSS, les pays sahéliens se sont rendus compte que si les aides alimentaires ont permis entre 1974 et 1975 de résoudre des problèmes conjoncturels, celles-ci ne pouvaient pas induire une action de développement et de lutte contre la désertification.

Formuler des stratégies et programmer des actions cohérentes devraient constituer une meilleure forme de lutte pour le moyen et le long terme.

Devant les efforts déployés par les Etats sahéliens à travers le CILSS en vue d'éradiquer la sécheresse et ses effets, la Communauté Internationale a non seulement manifesté son intérêt mais a senti la nécessité de s'organiser pour mieux coordonner ses actions.

III-1. LE CLUB DU SAHEL

La Communauté Internationale pour consentir aux efforts fournis par les gouvernements sahéliens en vue de relever le défi que constitue la lutte contre la sécheresse, s'est manifestée par la création en 1976 du Club du Sahel à DAKAR et de son Secrétariat basé à Paris.

La mission assignée au Secrétariat du Club est :

- Offrir un cadre de dialogue entre sahéliens et membres de la Communauté Internationale sur la politique de lutte contre la sécheresse et pour le développement.
- Faciliter la mobilisation des ressources en faveur du Sahel et encourager la coopération entre les donateurs et les pays sahéliens.

III.2. ACTIVITES GLOBALES

Le CILSS crée en vue de lutter contre la sécheresse et ses effets au Sahel a défini deux objectifs primordiaux interdépendants à atteindre d'ici l'an 2000; ce sont :

- la recherche de l'autosuffisance alimentaire,
- la restauration d'un équilibre écologique en vue de conserver le capital foncier et forestier du Sahel.

A-la recherche de l'autosuffisance alimentaire

Elle consiste à rechercher par des méthodes à induire un meilleur rendement des cultures sur les terres exploitées, en vue d'augmenter la production agricole et surtout sa composante vivrière, céréalière afin d'enrayer l'augmentation de la dépendance alimentaire et nourrir des populations de plus en plus croissantes.

Cela ne signifie en aucune façon que les cultures d'exportations doivent être délaissées car celles-ci sont indispensables pour procurer des devises aux pays et des ressources monétaires aux paysans.

LA RESTAURATION D'UN EQUILIBRE ECOLOGIQUE

Il s'agit de lutter contre la désertification et de mettre en place un nouveau système de production qui permette à une population croissante de vivre décemment, en préservant l'avenir. C'est donc bâtir un nouvel écosystème en équilibre.

Il faut donc économiser le bois de chauffe et procéder à une reforestation massive à même de pouvoir satisfaire les besoins futurs, de développer le recours aux sources d'énergies nouvelles autre que forestière.

Ces deux objectifs serviront dès lors de fondement et de canevas pour les activités initiées par le CILSS.

C'est ainsi que le CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel vont élaborer ensemble une stratégie de développement, adoptée par le Conseil des Ministres du CILSS en Avril 1977 puis par l'assemblée plénière du Club du Sahel réunie à OTTAWA en Mai de la même année, pour cette raison, on l'appellera : STRATEGIE D'OTTAWA.

a) Stratégie d'Ottawa

Cette stratégie de 1977 fixait des objectifs à moyen et long terme et s'appuyant sur la réalisation d'un Programme dit de Première Génération en abrégé P.P.G. (Programme de Première Génération) totalisant à son actif 612 projets nationaux et régionaux repartis dans différents domaines tels que :

- la Production Végétale et Animale
- La Pêche
- l'Hydraulique Villageoise
- les Ressources Humaines
- les infrastructures socio-économiques.

Le P P G nécessitait un financement global d'un montant de 3 milliards Cinq cent millions de dollars et 72% de ce montant a été mobilisé en l'espace de 5 ans c'est à dire de 1977 à 1982.

C'est ainsi que le Secrétariat du CILSS a réalisé, exécuté des projets et programmes ce sont :

- . Programmes d'Appui aux Etats membres pour l'élaboration des plans de lutte
 - le projet de stock de sécurité
 - le programme de gestion des réseaux pour la prévention des crises alimentaires au Sahel.
- . Programmes Régionaux de Lutte Contre la Désertification
 - programme de foyers améliorés
 - projet régional CRES
 - projet "Monitoring" surveillance des ressources naturelles de la région.

A l'instar du Secrétariat du CILSS, les Institutions Spécialisées ont également à leur actif des programmes exécutés dans le but de créer des réseaux de promotion et de suivi pour la recherche agronomique et socio-économique. On pourra citer en exemple :

- le programme de Recherche Mil-Sorgho - Maïs-Niébé
- le programme de Protection des Végétaux.

APPROCHES SECTORIELLES DU PROGRAMME

La Stratégie d'OTTAWA avait assigné à chaque secteur de développement des objectifs bien spécifiques, il s'agit notamment pour :

- Les Cultures Sèches ou Pluviales

Un accroissement de la productivité par la diffusion / grande échelle des systèmes adaptés à chaque terroir , plus productif, moins vulnérables aux aléas climatiques et sauvegardant la fertilité.

Un objectif de 9.280.000T avait été prévu soit un taux de production de 2,5% par an prenant en compte la pression démographique.

LES CULTURES IRRIGUEES

Les cultures irriguées, jouant un rôle secondaire dans l'approvisionnement du Sahel, l'objectif fixé était le développement de 25 à 30.000ha du niveau régional ce qui induirait une production de 3.100 000tonnes de riz et de blé.

HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET PASTORALE

Les besoins dans le secteur de l'hydraulique villageoise sont croissants et vont encore augmenter avec la croissance démographique.

La réalisation du programme à moyen terme permettant de satisfaire les besoins minimum devrait être assurée. 70.000 nouveaux points d'eau seraient nécessaires pour assurer une alimentation minimum de 10 L d'eau par jour et par personne et au maximum d'ici 1990.

PRODUCTION ANIMALE

L'objectif prioritaire retenu était d'augmenter la production animale pour satisfaire la demande intérieure croissante à un coût acceptable. Plusieurs hypothèses ont été formulés quant au niveau de consommation en l'an 2.000 et prenant en compte la croissance démographique. Soit une consommation de 24kgs à l'horizon 2.000.

PROTECTION DES CULTURES ET DES RECOLTES

L'objectif fixé dans ce domaine était la diminution de la destruction des plantes et des graines après récoltes, pour ce faire il fallait engager:

- la lutte contre les fléaux migrateurs, sauterelles, sauteriaux, oiseaux granivores etc....

La lutte contre les autres ravageurs et maladies s'attaquant aux cultures et renforcer la protection des récoltes déjà stockées contre les rongeurs, les insectes.

ECOLOGIE FORETS

Les objectifs fixés étaient de deux ordres :

- 1°) Le rétablissement de l'équilibre écologique
- 2°) la lutte contre la désertification

Il s'agit de bâtir un nouvel écosystème en équilibre afin de préserver l'avenir. Pour cela, la mise en place d'un nouveau système de production est nécessaire afin de permettre à une population croissante de vivre mieux.

Les objectifs sont entre autres :

- l'économie du bois de chauffe ce qui implique une reforestation massive
A cet effet, une reforestation de 10.000ha par an était prévue.
- développement d'autres sources d'énergies nouvelles autres que celles utilisées traditionnellement.

La synthèse des bilans a permis de s'imprégner d'un certain nombre de contraintes et de blocages. En effet, les tendances défavorables n'ont fait que persister :

- Sur le plan climatique, la situation du Sahel n'a guère changé : la région continue de traverser une période de pluviométrie irrégulière et en moyenne déficitaire.

- Sur le plan démographique, la croissance est soutenue, le taux de croissance est de 2,8% par an, à un tel rythme, il est fort possible de compter 70 millions de sahéliens en 2010.

- La production agricole a réculé et la dépendance alimentaire s'est accrue.
- Le déséquilibre des échanges avec l'extérieur permet de mettre en exergue une détérioration des termes de l'échange.

L'ensemble de ces facteurs a entraîné un endettement croissant des Etats membres du CILSS. Donc malgré le volume important de l'aide octroyée par la Communauté Internationale en particulier pour le programme de première génération, et les efforts déployés par les Etats membres, les grands déséquilibres économiques et écologiques persistent.

Il a donc fallu repenser la stratégie de développement pour espérer arriver à de meilleurs résultats, c'est dans cette perspective qu'a été élaborée la Stratégie Révisée.

b) LA STRATEGIE REVISEE

La Stratégie Révisée se propose trois (3) grands objectifs :

- rendre à l'homme son rôle moteur du développement
- rebâtir l'économie de la région sur des bases saines
- trouver un nouvel équilibre écologique et aménager l'espace en conséquence.

Le premier objectif, rendre à l'homme son rôle moteur du développement consiste à rehabiliter et responsabiliser l'homme.

Les populations sahéliennes sont souvent restées en quelque sorte "spectateurs" de leur développement. Celui-ci a été largement conçu au niveau des administrations nationales avec le concours de la Communauté Internationale sans participation active des populations concernées.

Il faut donc revoir la conception du développement pour que celui-ci soit davantage l'affaire des populations.

Le second objectif, rebâtir l'économie sur des bases saines, implique et exhorte à un élargissement de base productive de l'économie.

Cette action nécessite :

- une responsabilisation et une motivation des producteurs, c'est-à-dire leur faire prendre en main les structures paysannes, la diffusion et la distribution des intrants, de même, créer des facilités de crédit agricole; des subventions doivent être accordées à ces producteurs entre autres mesures de motivations.

- articuler les activités rurales avec le reste de l'économie débouchant ainsi en une plus grande intégration entre les activités telles que : l'agriculture, l'élevage, la foresterie etc... et le reste de l'économie : industrie et services.

- gérer les ressources avec plus de rigueur et porter l'aide au niveau des besoins de la région.

Le troisième objectif à savoir :

Réaliser un Nouvel Equilibre Ecologique et une Nouvelle Gestion de l'Espace, consiste à susciter et organiser une action de masse pour l'équilibre écologique.

Ce faisant, l'information et la sensibilisation doivent être les fers de lance de cet objectif. Celui-ci soutient par ailleurs une intervention somme toute coercitive des pouvoirs publics afin de sauvegarder l'équilibre écologique.

La lutte écologique devrait s'ordonner autour de trois thèmes principaux :

. enrichir le milieu naturel, c'est-à-dire donner la possibilité de faire régénérer le milieu naturel de la faune et de la flore en vue de pourvoir aux besoins des masses.

· économiser les ressources en particulier l'énergie et créer des cadres juridiques et économiques appropriés.

On ne saurait achever l'exposé de la Stratégie Révisée sans toutefois dresser quelques remarques.

En effet, une stratégie étant un guide d'actions à entreprendre en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs à long terme, il en résulte que la stratégie sera spécifiée et adoptée à chaque Etat membre du CILSS.

Cette stratégie, développée ici, qui se veut régionale est en fait un cumul des propositions d'actions dressé à l'adresse des différents Etats membres afin qu'elle puisse les inspirer dans la recherche de leur propre stratégie de lutte contre la sécheresse.

III. 3. ACTIVITES SPECIFIQUES A LA D.E.P.

Dans cette partie, il sera question de définir les tâches assignées aux différents services qui composent cette direction où nous avons été détachés dans le cadre du stage et de faire un résumé de nos différentes rencontres avec les Chefs de Service.

RENCONTRES AVEC LES SERVICES

Après les deux premières semaines où nous avons été conviés à prendre connaissance avec l'organigramme du CILSS et les activités globales menées par le CILSS, nous avons été amanés à renconter les différents chefs de service.

A cet effet, la D.E.P. (Direction des Etudes et de la Planification) où nous avons été détachés, comprend trois (3) services qui sont :

- Le Service des Etudes et de la Réflexion Stratégique
- Le Service de la Planification et de la Statistique
- Le Service du Suivi et de l'Evaluation.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu rencontrer le responsable du Service des Etudes et de la Réflexion Stratégique.

Le Service de la Planification et de la Statistique

De l'entretien que j'ai eu avec le responsable de ce service il en ressort que contrairement à ce que je pensais, que ce service n'élabore, ou ne collecte pas de données statistiques en tant que telle mais se charge plutôt d'un travail de finition.

En effet, ce service exploite des données en provenance de l'USED (Unité de Statistiques et d'Etudes Démographiques) et de l'INSAH (Institut du Sahel) et synthétise un programme d'actions en conséquence, soumis à la DEP. Le responsable a eu à déplorer l'insuffisance de personnel (il est le seul à s'occuper du service). Ce service est sous l'Assistance Technique Italienne (ATI) et donc dépend d'elle en matière d'équipements et de rémunération du personnel.

Le second service visité fut celui du Suivi et de l'Evaluation. Ce service est placé sous la responsabilité de Monsieur Moctar Amadou THIAM, chargé également de notre encadrement. Ce service comme l'indique son nom, est chargé du suivi et de l'évaluation des projets et actions initiés par le CILSS. De ce fait, Mr. THIAM est souvent amené à se rendre dans les différents pays membres.

Outre ceci, il se charge de rechercher les sources de financement pour les Etats membres dans le cadre des différents projets initiés par ceux-ci dans une perspective régionale.

Son rôle est d'aider les pays membres à une meilleure formulation des dossiers de présentation de projets en vue de pouvoir mobiliser des fonds. En ce sens, le service Suivi et Evaluation de projets travaille de concert avec le Club du Sahel, partenaire de la Communauté Internationale du CILSS.

De manière globale, la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) qui réunit les trois (3) services sus-cités, se charge de l'organisation et de l'animation de la réflexion sur les questions du développement au Sahel, de l'établissement des statistiques adéquates, de la planification et de l'évaluation des programmes et projets.

Bien que nous ayons été affectés à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP), nous avons pu silloner les autres directions et en particulier la Direction des Projets et Programmes (DPP).

Au sein de cette Direction, nous avons pu rencontrer les responsables des services Ecologie-Environnement et celui de la Production Végétale et Animale.

. Service Ecologie-Environnement

Le rôle global dévolu à ce service est de formuler des plans dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et la désertification, en matière d'écologie et forêts.

Ce service porte donc ses efforts dans le sens de la réflexion sur la crise de l'environnement, la promotion et la mise en oeuvre des programmes ainsi qu'une assistance en matière de lutte contre la sécheresse et la désertification.

C'est ainsi que dans le cadre de la stratégie révisée de 1984, il a été fixé comme points essentiels d'activités :

- la conservation des eaux et du sol,
- l'aménagement des forêts naturelles,
- l'énergie et l'industrie.

Dans ce domaine de l'écologie et environnement, le CILSS travaille en collaboration étroite avec d'autres institutions telles que : l'IGAAD (Intergovernmental Agency for Drought Control and Development) en français : Agence Intergouvernementale pour le Développement et la lutte contre la sécheresse. L'IGAAD regroupe des pays tels que : la Somalie, la Tanzanie, l'Ethiopie c'est-à-dire ceux de l'Afrique de l'Est.

- l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- la FAO
- le PNUE (Programme des Nations-unies pour l'Ecologie)

Cette coopération se manifeste de manière concrète par des stages de formation, l'octroi de bourses d'études et la réalisation de projets et programmes concertés.

Ce service connaît également des difficultés d'ordre humain : le service est tenu uniquement par le responsable.

Celui-ci reste optimiste quand il s'agit d'espérer d'ici l'an 2000, voir une amélioration de la situation écologique et forestière au Sahel. Pour lui, techniquement, ce défi peut être relevé mais l'épine du problème réside dans le fait qu'il s'agit en grande partie d'une approche humaine. C'est-à-dire qu'il faudrait arriver à sensibiliser, à conscientiser les populations sur la nécessité d'un équilibre écologique et forestier.

Le second service rencontré à la DPP fut celui de la Production Végétale et Animale.

Service Production Végétale et Animale

Ce service est placé sous la responsabilité de Docteur BARRY, Vétérinaire de son Etat.

La création de ce service vise essentiellement à mieux faire connaître le secteur, à cerner les contraintes et à améliorer les productions animales et végétales ainsi que leur commercialisation.

Du moins ce fut le rôle assigné à l'ancien service dénommé Unité Elevage.

C'est dans le cadre de la restructuration du Secrétariat Exécutif que de nouvelles tâches ont été attribuées à ce service. Mais jusqu'au moment de notre entrevue avec le responsable, les missions nouvelles n'avaient pas encore été définies.

Les missions antérieures étaient libellées comme suit :

- la mise en oeuvre du programme de première génération,
- l'identification et l'élaboration de projets régionaux,
- l'appui aux Etats membres dans l'élaboration des projets nationaux entrant dans le cadre des programmes du CILSS,
- la recherche des moyens de financement.

Sur le plan des activités, les bilans-diagnostics réalisés par les experts nationaux ont fait ressortir un certain nombre de points dans les domaines de la production végétale et animale :

- la réflexion sur l'avenir des cultures pluviales
 - la problématique des cultures irriguées
 - le problème de la sécurité alimentaire
- et ceci pour le secteur de l'agriculture.

Au niveau de l'élevage, il a été préconisé :

- la recherche de financement des actions
- le suivi des projets d'élevage
- la concertation régionale sur le mouvement du bétail.

En ce qui concerne les perspectives, il s'est agi de poursuivre la réflexion et la recherche, de mettre en oeuvre les politiques nationales et régionales des objectifs alimentaires.

De manière générale, la Direction des Projets et Programmes se charge, en collaboration avec les services nationaux et les services d'aide extérieurs, de préparer les dossiers des projets et programmes régionaux, de coordonner et de suivre l'exécution des projets et programmes retenus.

DEUXIEME PARTIE / LE ROLE D'UN PROJET REGIONAL-CILSS : LE DIAPERCHAPITRE I : LES PROJETS REGIONAUX DU CILSS

Exemple du DIAPER

I.1; Aperçu des Projets Régionaux

Les actions du Secrétariat Exécutif ne sont pas limitées à la coordination et au suivi des activités menées par le CILSS et à la mobilisation des ressources en faveur des Etats Sahéliens.

Le Secrétariat a exécuté des projets et programmes régionaux visant à l'harmonisation progressive des politiques nationales dans le domaine de la recherche de l'autosuffisance alimentaire et d'un nouvel équilibre écologique.

Ces différents projets initiés par le CILSS ont été regroupés sous l'appellation de PROJETS REGIONAUX CILSS. Ils relèvent tous de l'autorité du Secrétaire Exécutif. Selon le lieu d'implantation, on distingue :

- les projets basés à Ouagadougou,

- les projets placés sous la tutelle des Institutions Spécialisées, l'INSAH et le Centre AGHRYMET. Mais selon leur nature, on distingue quatre types de projets régionaux CILSS.

- Type I : Les Projets de Lutte Contre la Désertification

- Type II : Les Projets visant à long terme l'Autosuffisance ALimentaire (la Sécurité Alimentaire).

- Type III : Les Projets de Recherche, Formation et Vulgarisation,

- Type IV : Les projets de Collecte d'INformation, de Sensibilisation et de Diffusion.

LES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Ces projets visant à lutter contre le déboisement et la désertification par le biais de :

- . La recherche et la vulgarisation des technologies domestiques permettant la réduction de la consommation de bois de chauffe au niveau des ménages.

- . La recherche d'alternatives décombustibles autres que le bois

- . La gestion rationnelle des ressources naturelles de la région.

En guise d'exemple, nous pouvons citer :

- Le projet Foyers Améliorés

dont la création de la structure régionale de promotion des foyers améliorés a permis de mettre au point des foyers plus performants et de procéder à leur vulgarisation à travers les structures nationales existantes.

- Le Projet Régional CRES

Qui a pour objectif de maîtriser au niveau régional les techniques des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne qui peuvent répondre en partie aux besoins énergétiques croissants des populations sahéliennes. La réussite de ce projet pourrait permettre la préservation du patrimoine forestier du SAHEL.

Le projet du Centre Régional d'Energie Solaire est mené par la CEAO et le CILSS, il concerne l'ensemble des pays membres des deux Institutions.

LES PROJETS VISANT A LONG TERME L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

L'un des objectifs-clés de la Stratégie du CILSS est l'autosuffisance Alimentaire d'ici l'an 2 000. Mais d'ici là le problème de la Sécurité Alimentaire à court et moyen terme se pose avec acuité, c'est-à-dire qu'en cas d'urgence, le seul recours est l'aide alimentaire extérieure.

Dans cette optique, le CILSS a conçu deux importants projets : Le Projet de Stocks de sécurité et le Projet Gestion des Réseaux pour la prévention des crises alimentaires au SAHEL.

- Le Projet de Stocks de Sécurité

Ce projet consiste à constituer des stocks de sécurité alimentaire au niveau national et régional, mobilisables en cas de déficit et ceci par le biais des achats de céréales locales et aux importations.

Il comprend une composante régionale dont le volume des stocks est de 150 000 Tonnes et des composantes nationales dont le volume à stocker est de 300.000 tonnes.

Dans ce cadre, une importante cellule alimentaire a été créée à Ouagadougou, en Septembre 1985. Le coût global est estimé à 250 millions de dollars US.

- Le Projet de Gestion des Réseaux pour la prévention des crises alimentaires au SAHEL.

Il s'agit de gérer au mieux les ressources de l'aide alimentaire, ceci implique une meilleure circulation des informations, une amélioration des transports et une distribution plus efficace des aides alimentaires.

Dans le cadre de ce vaste programme, le CILSS a créé les structures de la Division Céréalière Régionale (PRE-D.C.R.) qui est chargée de préparer la mise en place effective de la D.C.R. (Division Céréalière Régionale), phase décisive en vue de matérialiser la sécurité alimentaire au SAHEL.

LES PROJETS DE RECHERCHE, DE FORMATION ET VULGARISATION

Ces projets sont exécutés par des Institutions Spécialisées du CILSS. En ce qui concerne les projets de Recherche, l'objectif est de créer les réseaux de promotion et de suivi pour la recherche agronomique et socio-économique. C'est l'exemple du programme de Recherche Mil-Sorgho-Maïs-Niébè, financé par la CEE pour un montant global de 3 milliards de F CFA, qui a permis dans sa première phase, d'équiper les structures ou stations nationales de recherche des pays membres, les principales céréales de l'alimentation de la population sahélienne.

La seconde phase de programme s'attachera à multiplier et à diffuser à grande échelle des variétés performantes et résistantes à la sécheresse.

A Propos des Projets de Formation

Ces projets visent à assurer la formation de cadres, techniciens, et de chercheurs. C'est ainsi que dans le cadre de l'hydrologie et de l'agrométéorologie, le Centre Agrhytmet a formé plus de 200 cadres africains dont 175 cadres sahéliens mis à la disposition des Etats membres du CILSS.

Dans le domaine de la recherche agronomique, l'Institut du Sahel a assuré la formation de 90 chercheurs sahéliens ayant bénéficié de bourses CILSS/INSAH de longue durée (Doctorat 3ème cycle, formation d'ingénieurs). Et en plus de 120 sahéliens techniciens et chercheurs ont bénéficié d'une formation pos Universitaire.

En ce qui concerne les projets d'Information et de Vulgarisation

Le programme vise trois objectifs à savoir :

- l'intégration des services nationaux de documentation et de collecte d'information sur la lutte contre la sécheresse et la désertification,
- la centralisation des études réalisées dans les secteurs type : Agriculture, l'Elevage, l'Environnement etc...

Favoriser l'échange d'informations, et d'expériences entre les pays membres du CILSS et les agences de coopération dans le domaine de la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Ces projets s'insèrent dans le cadre du programme de Réseaux de Documentation du Sahel (RESADOC).

LES PROJETS DE COLLECTE D'INFORMATIONS, DE SENSIBILISATION, ET DE DIFFUSION /

Les projets de collecte d'informations, de sensibilisation et de diffusion s'inscrivent dans les programme et projets d'harmonisation des politiques nationales.

C'est le cas du DIAPER : Projet Diagnostic Permanent.

L'objectif de ce projet est d'harmoniser les méthodes de collecte et de traitement des statistiques agricoles en vue d'améliorer le dialogue entre Etats Membres, sur les politiques de production agricole, et de favoriser les échanges inter-régionaux de céréales.

On peut citer également :

Le programme d'Appui aux Etats membres pour l'élaboration des plans de lutte contre la désertification et des politiques sectorielles. Ce programme qui a débuté en 1985, se propose d'aider les Etats membres à élaborer leurs programmes tout en veillant à la cohérence entre les orientations nationales et régionales. Il concerne les secteurs tels que :

- la désertification,
- les cultures irriguées
- l'hydraulique, l'élevage etc...

Dans le souci de mieux saisir la problématique de l'autosuffisance alimentaire, un des deux objectifs primordiaux du CILSS, nous avons été amené à nous pencher sur les projets du Type IV. En effet, la collecte d'informations est un aspect fondamental pour l'élaboration des politiques fiables et efficientes en matière d'agriculture et d'élevage, et partant donc, pour mieux cerner la sécurité alimentaire.

Aussi avons nous choisi le projet DIAPER que nous nous proposons de présenter dans une première phase et d'en étudier, dans un second temps, le rôle d'un tel projet dans une organisation régionale à l'instar du CILSS.

I.2. LE PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT (DIAPER)

Conscient de l'insuffisance et de l'imprévision des données statistiques qui ne permettent pas ainsi d'apprécier correctement la situation et l'évolution des secteurs CEREALES ET ELEVAGE, le CILSS a jugé nécessaire de parer et de combler ces lacunes en initiant le projet DIAPER.

a) Objectifs du DIAPER

Le Projet DIAPER S'est fixé comme objectif général d'harmoniser les méthodes de collecte et de traitement des statistiques agricoles en vue d'améliorer le dialogue entre Etats membres, sur les politiques de production agricole et de favoriser les échanges inter-régionaux de céréales.

Il en découle trois (3) buts spécifiques :

- améliorer la qualité de l'information pour la décision
- développer une capacité de Diagnostic Permanent de la Sécurité Alimentaire Régionale.
- améliorer la circulation de l'information

Cela se traduira par :

. Le renforcement dans chaque pays membre du CILSS de la structure existante de collecte et de traitement de données pour les secteurs : agriculture et Elévage. Au Burkina Faso, cette structure est la Direction des Etudes et de la planification (D E P) qui regroupe en son sein les deux Institutions : l'I N S D (Institut National de la Statistique et de la Démographie). et l'OFNACER (Office National des Céréales).

. Le relevé périodique des principaux paramètres des deux secteurs au niveau des économies nationales et des marchés extérieurs et la constitution concomittante d'une banque de Données Régionales.

b) La mise en oeuvre

La mise en oeuvre du Diagnostic Permanent s'effectue à deux niveaux. Au niveau national, cette mise en oeuvre incombe aux structures nationales c'est-à-dire aux organismes chargés de la collecte et du traitement des données sur les secteurs Elevage et Céréales.

Au niveau régional, la mise en oeuvre du projet relève de l'équipe régionale de coordination dénommée E.C.A. (Equipe de Coordination et d'Appui). Cette équipe relève du Secrétariat Exécutif du CILSS. A ces deux structures de mise en oeuvre viennent s'ajouter les appuis extérieurs en vue d'une plus grande consolidation .

Le projet évoluera en deux grandes phases :

La première phase s'est étalée du 1er Octobre 1984 au 31 Janvier 1988 et a été entièrement financé par le F.E.D. (Fonds Européen de Développement) à concurrence de 1.100.000.000F CFA.

Au cours de cette première phase, il s'agissait de faire dans une première partie, un diagnostic des structures au sein /des pays membres.

Au cours de cette phase, il s'agissait de faire dans une première partie un diagnostic des structures de collecte et de traitement de données existantes au sein des pays membres.

La seconde et la troisième partie dans la 1ère grande phase, s'intègrent et ont comme objectif de renforcer les structures institutionnelles, de décloisonner l'information et enfin de constituer la centrale d'information.

La seconde phase va consister en la mise en place effective de centre de Diagnostic Permanent.

Cette seconde phase qui s'étendra du 1er Mai 1988 au 30 Avril 1992, sera cofinancée par le FED et l'ITALIE à raison de 3,6 milliards de F CFA.

II.1. Impact Economique

Au niveau des Etats membres, la consolidation des structures statistiques pour la collecte et le traitement des données a été financée entièrement par le projet; les Etats membres n'ayant pas pu en effectuer des dépenses dans ce cadre.

L'amélioration de la qualité des informations qui profitera à chaque pays membre qui pourra à cet effet, élaborer des politiques agricoles et pastorales plus efficientes et plus rentables.

Ce projet permettra également d'initier de nouvelles techniques et méthodologies statistiques (enquêtes légères) moins longues et peu compliquées et débouchant sur les mêmes résultats que les enquêtes classiques (échantillons aléatoires). À l'actif des techniques, il faut ajouter le Système d'Alerte Précoce (S.A.P.) qui permet un suivi des campagnes et l'évaluation des récoltes grâce à la mise en place de dispositifs fiables. Cette technique permet dans une grande proportion, la précision de la Sécurité Alimentaire.

II.2. Impact Social

Le projet a permis au niveau des différents Etats membres du CILSS, la formation d'agents enquêteurs. Des revenus ont été également distribués aux cadres sahéliens à raison de :

- Cadres consultants : 57 792 000F CFA
- non cadres projet 25 112 000F CFA.

CONCLUSION SUR LE PROJET DIAPER

Comme nous l'avons constaté dans la mise en oeuvre du projet, le DIAPER dans sa première phase a connu trois (3) séquences.

Dans l'ensemble, la première phase du projet a réussi dans son objectif de mettre en place dans chaque pays membres du CILSS un système unifié et harmonisé de collecte de statistiques agricoles, basé sur un processus évolutif permettant un enrichissement progressif.

Cependant, il ya lieu de noter quelques faiblesses et lacunes décelées; ce sont :

- l'insuffisance des moyens humains et matériels qui limite souvent les possibilités d'intervention.

En général, l'essentiel des ces moyens matériels provient du projet.

- le retard dans la mise en place des ces moyens matériels et financiers liés aux lenteurs dans les transferts de fonds.

- la formation sur le tas, parfois bâclée des agents de terrain entraîne des lenteurs et, ou des erreurs dans l'exécution des tâches.

La difficulté principale réside dans le fait qu'il est assez délicat de mettre en place des dispositifs qui puissent produire à la fois des informations fiables, dans des délais rapides et à moindres coûts.

A cela viennent se greffer les multiples problèmes d'organisation du travail et gestion des hommes et des biens tant au niveau des composantes nationales que l'ECA (Equipe de Coordination et d'Appui).

Mais comme précédemment précisé, il faut noter que malgré les difficultés et lacunes constatées, le projet DIAGNOSTIC PERMANENT a obtenu des acquis qui ont accru son audience tant au niveau national que régional, ceci s'est concrétisé par l'apparition d'un nouveau Bailleur de Fonds, en l'occurrence l'ITALIE qui se joint au FED pour cofinancer la deuxième partie du projet qui s'étendra du 1er Mai 1988 au 30 Avril 1992. A raison de 3,6 milliard F CFA.

CONCLUSION GENERALE

Les quarante cinq jours de stage effectués au CILSS au niveau de la Direction des Etudes et de la Planification (D E P) m'ont beaucoup apporté en matière de culture générale sur le SAHEL et plus précisément sur l'Economie de cette région. Mon expérience a été beaucoup révélatrice.

En effet, en quittant le cadre livresque et théorique de l'Université pour pouvoir discuter avec des cadres qui oeuvrent pour le développement de la sous-région, j'ai pu m'imprégner des réalités de nos braves populations et des problèmes cruciaux auxquels sont confrontés nos Etats de la sous-région.

C'est dans cette optique, que je suggérerai à la Direction de l'Ecole Supérieures des Sciences Economiques de renforcer ces types de formation afin que les étudiants puissent, en plus grand nombre, effectuer des stages dans les organisations régionales.

Il serait par ailleurs souhaitable, qu'au sein des organismes qui l'accueillent, que l'étudiant soit convié à des activités concrètes telles que : la participation à un projet, la réalisation d'enquêtes etc... afin que le stage qui se veut pratique et d'apprentissage prenne son véritable sens.

Les étudiants et plus précisément, ceux de l'option : planification Developpement verraienr en cela une action salvatrice qui viendrait appuyer et mettre à épreuves leurs connaissances théoriques.

Au cours des différents passages dans les services, beaucoup de responsables ont eu à critiquer l'insuffisance de personnel. Cette insuffisance de personnel a été voulue expressément par le CILSS dans le souci d'alléger les services et les rendre plus opérationnels et parallèlement de réduire les coûts de personnel c'est-à-dire d'opérer une meilleure gestion des ressources humaines. Ceci s'est matérialisé par la restructuration du Secrétariat Exécutif du CILSS qui devrait induire un allègement de la charge du Secrétariat Exécutif, la réduction du nombre de Direction et assurer une meilleure gestion de l'organisation.

Cette restructuration a engendré un nouvel organigramme du CILSS, que nous proposons en Annexe.

Le mot d'ordre à cet effet a été : " un service, un responsable" mais en cas de nécessité, il est prévu qu'on puisse faire appel à des experts pour une période bien déterminée c'est- à-dire sous forme de contrat pour une intervention plus précise.

Mais s'il est indéniable que cette politique de gestion du personnel permet de réduire les coûts du personnel, il n'en demeure pas moins qu'elle affecte la rentabilité des services respectifs.

En effet, on s'aperçoit très vite lorsque le responsable doit partir pour une des nombreuses missions, dont le CILSS est souvent l'objet, le service est inactif, paralysé alors que pendant ce temps, des dépêches peuvent arriver.

Institution régionale chargée de la coordination de l'ensemble des actions menées dans la région sahélienne pour la recherche de l'autosuffisance alimentaire et un nouvel équilibre écologique, le CILSS s'est heurté à de nombreuses difficultés.

Il s'agit, en ce qui concerne le programme de première génération, de l'inadéquation entre la programmation régionale et nationale au niveau de l'exécution du programme. En effet, alors que ce programme n'était pas encore entièrement financé, on assistait au financement de nombreux projets en dehors de ce programme.

A cette première difficulté, s'ajoutent des problèmes de coordination des interventions des donateurs, c'est à dire que le CILSS mobilise les fonds pour le financement des projets, mais la négociation, l'affectation et la mise en œuvre de ces fonds ont souvent relevé de la seule compétence des Etats membres ce qui handicape le CILSS dans ses actions de Suivi, d'Evaluation et d'établissement des bilans financiers et techniques des programmes nationaux.

Ce faisant les activités du CILSS dans le domaine de la coordination se sont souvent limités en l'élaboration de dossiers types pour la formulation de projets.

Les Comités Nationaux du CILSS qui devraient jouer le rôle de relais entre les administrations nationales et le CILSS n'ont pas fonctionné parfaitement. L'une des principales difficultés est celle liée au non recouvrement ou au retard dans le versement des cotisations des Etats membres.

Le faible taux de réussite du programme de première génération a conduit à une remise en question de la Stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement adopté en 1977 qui a été réexaminée.

Cela a abouti en 1984 à l'élaboration de la Stratégie Révisée qui se veut une approche plus vaste de développement, intégrant la production et des dimensions socio-économiques et écologiques.

Dans cette nouvelle optique, les objectifs et rôle du CILSS peuvent se résumer de la manière suivante:

- étudier l'ensemble des problèmes qui entravent la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la recherche d'un nouvel équilibre écologique du SAHEL.

- procéder à la collecte, au traitement et la diffusion des informations afin de sensibiliser les Etats membres et la Communauté Internationale aux problèmes de la région et d'asseoir des politiques en vue de lutter et éradiquer la sécheresse et ses effets.

- promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional et régional qui pourront renforcer la coopération entre les Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre la sécheresse et la désertification.

- contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional et sous-régional afin de les utiliser comme facteur de développement.

Toutes ces modifications traduisent la volonté des Etats membres de privilégier la réalisation des programmes régionaux et sous régionaux.

Les efforts déployés par le CILSS sont l'expression de la détermination des peuples sahéliens à combattre la sécheresse, c'est pourquoi, les actions menées par le CILSS ont accru sa crédibilité aux yeux des pays membres qui sont, avec l'adhésion de la Guinée Bissau en 1986, à l'effectif de 9 (neuf) et de la "Communauté Internationale qui ne cesse de son côté de mieux s'organiser pour épauler le CILSS.

A B R E V I A T I O N S

=====

C I L S S	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Secheresse dans le Sahel.
C R E S	Centre Régional d'Energie Solaire
CONACILSS	
D C R	Division Céréalière
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DIAPER	Projet Diagnostic Permanent
DPP	Direction des Projets et Programmes
E C A	Equipe de Coordination et d'Appui
INSAH	Institut du Sahel
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
OFNACER	Office National des Céréales
PPG	Programme de Première Génération
SAP	Système d'Alerte Précoce.